

**Décision n° 2022-0668**  
**de la présidente de l’Autorité de régulation**  
**des communications électroniques, des postes**  
**et de la distribution de la presse**  
**en date du 22 mars 2022**  
**renouvelant l’attribution de ressources en numérotation à**  
**la société Groupe convergence.com**

La présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision de la présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1<sup>er</sup> et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 de l’Arcep portant délégation de pouvoirs ;

Vu le dossier complet de demande de la société Groupe convergence.com reçu le 18 mars 2022, sollicitant le renouvellement de l’attribution de ressources en numérotation ;

**Décide :**

**Article 1.** À compter du 22 mars 2022, la liste des ressources en numérotation mentionnées dans le tableau ci-dessous est attribuée, jusqu'au 22 mars 2024, à la société Groupe convergence.com (Siren : 440 094 373) pour les mêmes usages.

Type de ressources	Ressources attribuées	Décision d'attribution	Territoire
Numéros géographiques	01 89 02	2020-0467	ZNE Paris
Numéros géographiques	02 59 17	2020-0467	ZNE Nantes
Numéros géographiques	03 76 15	2020-0467	ZNE Lille
Numéros géographiques	03 92 03	2020-0467	ZNE Strasbourg
Numéros géographiques	04 12 06	2020-0467	ZNE Marseille
Numéros géographiques	04 23 27	2020-0467	ZNE Nice
Numéros géographiques	04 49 13	2020-0467	ZNE Montpellier
Numéros géographiques	04 51 11	2020-0467	ZNE Lyon
Numéros géographiques	05 25 24	2020-0467	ZNE Bordeaux
Numéros géographiques	05 36 68	2020-0467	ZNE Toulouse
Numéros polyvalents	09 74 30	2020-0467	Métropole
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	01 02 12	2020-0467	National
Préfixe RIO fixe	KL	2020-0467	National

**Article 2.** La société Groupe convergence.com acquitte, au titre des ressources attribuées à l'article 1<sup>er</sup>, la taxe prévue à l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques susvisé.

**Article 3.** Conformément aux dispositions de l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques, les ressources attribuées à l'article 1<sup>er</sup> ne peuvent pas être protégées par un droit de propriété intellectuelle. Elles ne peuvent faire l'objet d'un transfert qu'après accord de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse.

**Article 4.** Le directeur Internet, Presse, Postes et Utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société Groupe convergence.com et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 22 mars 2022

Pour la Présidente et par délégation

David EPELBAUM

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations  
Légales